

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2020

Président : Monsieur Guy GODEFROY, Maire

Secrétaire de séance : Madame SEZILLE DES ESSARTS

Présents : Mrs GODEFROY, DE RE, POIRET, CHARTREL, MARCHANDISE,
Mmes SIMON, BIAVA, FERNANDEZ-MOPIN, SEZILLE DES ESSARTS et DESTALMINIL

Pouvoirs : M. PLUCHE à M. GODEFROY, Mme HARDIER-QUINT à M. DE RE, M. DURAND et Mme HERVAUX
à Mme FERNANDEZ-MOPIN

Absent : M. LECAT

--==--

Chaque membre du Conseil municipal ayant eu le procès-verbal du 20 novembre 2020, Monsieur le Maire procède au vote. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT CONTRAT FOURRIERE ANIMALE

Monsieur le maire donne lecture du courrier de la SPA proposant le renouvellement de la convention fourrière qui expire le 31 décembre 2020. Le nouveau contrat est conclu pour un an et reconduit 2 fois.

Le tarif par habitant est fixé à : 1,25 € pour 2021, 1,29 € pour 2022 et 1,32 € pour 2023.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette nouvelle convention et autorise Monsieur le maire à la signer.

DECISIONS MODIFICATIVES DE CREDITS

Dans le cadre des demandes de subvention à déposer au Conseil Départemental, des dossiers d'avant-projet sommaire doivent être établis par un assistant à maîtrise d'ouvrage. Des virements de crédits ouverts en investissement sont nécessaires pour régler ces dépenses.

Deux opérations sont à créer au budget : Aménagement de la rue du Jonquoy le Haut pour partie (n°183) et aménagement de la rue de l'Ordrue (n°184).

Il est proposé de virer 5 000.00 € à l'opération 183 et 5 200.00 € à l'opération 184. Les 10 200.00 € seront pris sur l'opération 179 : Centre annexe de santé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces virements de crédits.

DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT ET DE L'ETAT

Monsieur le maire présente les plans pour les futurs aménagements des rues du Jonquoy le Haut pour partie et de l'Ordrue. Le chiffrage est en cours.

A ce jour, nous n'avons pas les dates de dépôt des demandes de subvention auprès du Département et de l'Etat.

Concernant le centre technique municipal, Monsieur le maire détaille les lots VRD, maçonnerie, charpente, menuiseries, plomberie, chauffage, électricité, carrelage et peinture pour l'aménagement d'une surface de 60 m2 environ. L'ensemble totalise un montant de 223 590 €. Un subventionnement à 32 % du Département, 30 % de l'Etat et des crédits européens par Sources et vallées sont possibles.

INTERVENTION DES RAPPORTEURS DE COMMISSIONS

COMMUNICATION :

La rédaction du bulletin municipal et sa mise en forme sont terminées. La distribution est prévue pour Noël.

Le site Internet va être remanié. Plusieurs propositions sont à l'étude avec l'ADICO.

ENVIRONNEMENT :

Une partie du mur d'enceinte de l'école primaire et du futur centre de santé, en mauvais état, menace de s'écrouler et sera donc démontée. Pour sécuriser ce mur, des barrières, prêtées de l'entreprise PIVETTA, seront mises en place avant la réfection de cette clôture.

Une réunion de concertation est prévue le 18 décembre, en mairie, avec les services de la Sous-Préfecture, de la Gendarmerie et de la Direction départementale des territoires pour analyse des données depuis l'implantation du radar mobile.

CCAS /FETES ET CEREMONIES :

La livraison des 102 colis de Noël est prévue le 14 décembre. 3 équipes les distribueront les 17 et 18 décembre.

Un membre du CCAS s'est porté volontaire pour prendre les rendez-vous et organiser la visite des familles des résidents de la maison de retraite.

AFFAIRES DIVERSES

- La boulangerie Napoléon, après 26 ans à CUTS, cesse son activité. Les nouveaux propriétaires ouvriront le 17 décembre.
- La fréquentation de l'agence postale est en hausse, les résultats montrent une augmentation de 113 %.
- Le 23 décembre de 9 h 00 à 12 h 30, des tests antigéniques seront effectués par la pharmacie de CUTS dans l'annexe de la mairie.
- Dès l'année 2021, une infirmière de nuit sera présente à la maison de retraite.
- Un éducateur d'enfants autistes recherche un terrain dans le cadre d'un projet éducatif : travaux de maraîchage. Afin de réhabiliter le potager, nous proposons cette initiative à la Maison de retraite
- Toujours des problèmes de terrains à l'abandon rue Isidore de Pommery. La propriétaire sera contactée pour effectuer un nettoyage de ces parcelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Guy GODEFROY